

ANNÉE SCOLAIRE
2024 - 2025

Accueils périscolaires



HORAIRES DES CLASSES

Matin : 8h30 à 11h30 - Après-midi : 13h30 à 16h30
Ouverture des portes à 8h20 et à 13h20

PRIX DU REPAS

	Midi	<i>Hors commune</i>
<i>Tarif unique</i>	2,00 €	4,00 €
<i>PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)</i>	1,00 €	2,00 €

HORAIRES ET TARIFS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

<i>Quotient familial</i>	Matin	Soir
< 500	1,60 €	2,15 €
500 à 1000	1,80 €	2,50 €
> 1000	2,05 €	2,70 €
<i>Hors commune</i>	2,20 €	3,00 €

TARIFS JOURNALIERS ÉTUDE SURVEILLÉE

<i>Quotient familial</i>	Étude	Total étude + Accueil Post Étude
< 500	1,70 €	2,40 €
500 à 1000	1,90 €	2,70 €
> 1000	2,15 €	3,15 €
<i>Hors commune</i>	2,50 €	4,00 €

Études surveillées jusqu'à 18h, puis accueil avec départs échelonnés jusqu'à 18h30

Tarif « hors délai » et « non prévu » (dossier non rendu ou incomplet)
sous forme de majorations (hors délai : +50%, non prévu ou retard : +10€)

VILLE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

SERVICE SCOLAIRE

PLACE DE L'ÉGLISE 45660 SAINT-JEAN-LE-BLANC

02 38 66 10 53 - scolaire@saintjeanleblanc.com



www.saintjeanleblanc.com

ANNÉE SCOLAIRE
2024 - 2025

Accueil de loisirs
mercredis et vacances scolaires



TARIFS À LA JOURNÉE

Multipliez votre quotient familial par le taux d'effort correspondant
(Exemple : quotient à 600 x 1,20 % = 7,20 €)

Quotient familial

Taux d'effort

≤ 264

2,22 € (tarif fixe)

265 à 465

0,90 %

466 à 532

1,10 %

533 à 620

1,20 %

621 à 710

1,30 %

711 à 1000

1,40 %

> 1000

15 € (tarif fixe)

Pour les tarifications hors commune et sous réserve de places disponibles, une majoration de 10 € par jour sera appliquée. Tarif « hors délai » et « non prévu » (dossier non rendu ou incomplet) sous forme de majorations (hors délai : +50 % / non prévu ou retard : +10€).

RAPPEL

Pour la bonne organisation du service, il est important de **respecter les horaires**. Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) auprès de la personne responsable de l'accueil. **Tous les délais de réservation sont mentionnés dans le règlement.**